

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 63 (1966)
Heft: 11

Rubrik: Société romande d'apiculture

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Avis administratifs

Vétérans SAR

Pour l'obtention du titre de vétéran, les sociétaires doivent totaliser 35 ou 50 ans d'activité ininterrompue.

Les inscriptions, pour être valables, doivent être faites par les comités de section jusqu'au 31 décembre 1966. Passé cette date, elles seront reportées à l'année suivante.

Les inscriptions individuelles ne sont pas admises. Prière d'écrire lisiblement et d'orthographier correctement les noms. Indiquer, sans faute, la date d'entrée dans la section, le domicile et le numéro matricule.

Le préposé aux vétérans :

Ed. Bassin,

1261 Marchissy-sur-Nyon.

Conférenciers et films à la disposition de la Romande

A nouveau, les assemblées, les conférences, les projections de films seront à l'ordre du jour des sections ou des fédérations. Il nous paraît indiqué de rétablir, en ce début de saison morte, la liste des personnes qui se sont mises à la disposition de la Romande pour des conférences, ainsi que celle relative aux films apicoles. Concernant les sujets à traiter, les sections s'entendront directement avec les intéressés.

Liste des conférenciers

MM. L. Mages, Dôle 1, *Lausanne*.

J. Thurler, représentant, *Pully*.

P.-Ph. Mottier, chef de culture, *Marcelin-sur-Morges*.

Jos. Etique, maître d'apiculture, *Courroux*.

A. Valet, avenue de Plan 15, *Morges*.

Dr P. Zimmermann, avenue du Mail 29, *Genève*.

L. Gassmann, instituteur, *Courrendlin*.

R. Bovey, *Romanel-sur-Lausanne*.

Albert Barbier, chemin d'Aire 138, *Genève*.

Paul Leuba, Billodes 61, *Le Locle*.

G. Chassot, inspecteur des ruchers, *Romont*.

Alfred Surchat, chemin Sainte-Agnès 3, *Fribourg*.

Ch. Ruckstuhl fils, rue des Acacias 32, *Genève*.

Guy Léchenne, Combettes 15, *La Chaux-de-Fonds*.

A. Cherix, Les Avettes, *Bex*.

Marc Buscarlet, av. du Mervelet 10, *Petit-Saconnex Genève*.

Il est superflu d'ajouter que de nouvelles inscriptions seront accueillies avec plaisir.

Liste des films

Film suisse d'apiculture, propriété de la SAR, s'obtient gratuitement chez notre bibliothécaire, M. Jos. Dietrich, Grimoux 12, Fribourg.

« Les Abeilles et la Pollinisation », 16 mm en couleurs, détenu par l'ambassade du Canada à Berne, Kirchenfeldstr. 88, Berne.

« La Cité des Abeilles », 16 mm noir et blanc, détenu par l'ambassade de France à Berne ainsi que par M. Edgar Sauvain, rue Dufour 68, Bienne.

« La Cité ardente », 16 mm noir et blanc, détenu par l'ambassade de France à Berne.

« L'Elevage des Reines », film 16 mm noir et blanc, du prof. Jordan, détenu par M. Ch. Ruckstuhl fils, rue des Acacias 32, à Genève.

Film en couleurs, 16 mm, de M. Roger Cuendet, Baulmes.

L'ambassade d'URSS à Berne détient elle aussi un film 16 mm noir et blanc, titré en russe et parlé anglais. Les autres films sont sonores et parlés français.

Pour les conditions de location, s'informer aux adresses indiquées. Les films à demander à l'ambassade de France à Berne doivent être annoncés 3-4 semaines à l'avance.

Aux caissiers des sections

Déjà il faut songer au bouclage des comptes 1966 et préparer ceux de la nouvelle année.

Nous rappelons que la cotisation pour 1967 est de *Fr. 9.—* par membre et qu'elle doit nous parvenir *jusqu'au 31 janvier 1967 au plus tard* (compte de chèques No 10 - 14 80).

Les formulaires blancs, roses, bleus, de même que le décompte annuel, sont à nous retourner simultanément pour le *15 janvier 1967, dernier délai*. Les indications supplémentaires relatives à ces formulaires, ont paru dans les numéros de novembre et décembre 1966.

Le numéro de janvier 1967 de notre journal sera supprimé comme ce fut le cas cette année. Au début de février 1967 paraîtra

le No 1/2 janvier/février en un seul fascicule. Un sincère merci pour votre collaboration.

Le caissier central.

Maladies des abeilles en septembre 1966

Loque américaine					
<i>Canton/District</i>	<i>Localité</i>	<i>Cas</i>	<i>Canton/district</i>	<i>Localité</i>	<i>Cas</i>
<i>Argovie</i>			<i>Tessin</i>		
Zofingue	Uerkheim	1	Leventina	Madrano	1
<i>Berne</i>			Lugano	Prato	1
Berne	Berne	2		Crocifisso (Savosa)	1
Burgdorf	Höchstetten	1	Valle Maggia	Moriscio de Pura	1
Interlaken	Burglauenen	1	Blenio	Maggia	1
	Grindelwald	1	Locarno	Leontica	1
Trachselwald	Wasen	1		Locarno	2
Delémont	Delémont	1	<i>Valais</i>		
Moutier	Reconvilier	1	Rarogne Ouest	Unterbäch	1
	Saicourt	2	<i>Zurich</i>		
Porrentruy	Porrentruy	1	Winterthour	Welsikon	1
<i>Grisons</i>			<i>Fribourg</i>		
Imboden	Tamins	3	Sarine	Grolley	1
<i>Lucerne</i>			Lac	Gurmels	2
Sursee	Wolhusen	1	Veveyse	Châtel-St-Denis	4
<i>Schaffhouse</i>			<i>Vaud</i>		
Ob. Klettgau	Neuenkirch	1	Aigle	Le Châtel-sur-Bex	2
			Grandson	Novalles	1
			Lausanne	Petit Mont (Le Mont)	1
			Morges	Morges	1

Loque européenne					
<i>Berne</i>			<i>Grisons</i>		
Interlaken	Burglauenen	1	Maloja	Zuoz	1
	Gimmelwald	1			
	Grindelwald	2			
	Lauterbrunnen	1			
	Mürren	2			
Saanen	Bissen/Gstaad	2	<i>Fribourg</i>		
Franches-Mont.	Montfaucon	1	Veveyse	Châtel-St-Denis	1

Section apicole du Liebefeld.

XXI^e CONGRÈS INTERNATIONAL D'APIMONDIA A WASHINGTON

Départ prévu le 10 août 1967 de Genève

Retour prévu le 28 août 1967 à Genève

Nous avons la possibilité de faire trois voyages, soit :
la Floride, le Mississippi ou le Canada, avec visite à l'Exposition de Montréal.

Pour nous permettre de bénéficier des tarifs spéciaux et des conditions avantageuses, nous devons unir nos efforts et nous concentrer au maximum, tout au moins pour le transport en avion aller et retour.

Le montant du voyage serait de l'ordre de grandeur de :
— en cas de voyage en groupe, tout compris, env. **Fr. 2 800.—**

— en cas d'avion complet spécial, tout compris, env. **Fr. 2200.—**.

Pour nous permettre de déterminer les possibilités les plus avantageuses, nous vous prions de bien vouloir vous inscrire provisoirement par une simple carte postale auprès du soussigné d'ici au 30 novembre 1966.

Charles Ruckstuhl,
32, rue des Acacias,
1200 Genève.

UNE COMMISSION TECHNIQUE PERMANENTE D'APIMONDIA A TENU SES ASSISES DANS NOTRE PAYS

Dans le cadre de l'activité d'Apimondia et en vertu de décisions prises au dernier congrès international de Bucarest en 1965, des commissions techniques permanentes ont été désignées. Ces dernières ont pour mission d'organiser dans les différents pays, des symposiums permettant la réalisation d'échanges d'expériences entre les hommes de science et les praticiens. Le travail imparti à ces différentes commissions est précis ; c'est ainsi que l'une d'elle s'occupe d'économie apicole, tandis que la biologie, la pathologie, la flore et la pollinisation, l'outillage sont réservés à d'autres commissions.

Le but poursuivi par Apimondia, (Fédération internationale des associations d'apiculture groupant actuellement 37 pays) en créant ces différentes commissions permanentes est d'obtenir des indications aussi exactes que possible dans les différents domaines relatifs à l'apiculture dans le monde. Par des renseignements obtenus à des sources valables, il sera possible de faire disparaître de nombreuses anomalies et de créer un climat d'entente, favorable aux apiculteurs des différents pays qui ont encore besoin d'indications, de recommandations, de suggestions indispensables à la solution de nombreux problèmes.

Prévu en Suisse, le symposium de la commission technique permanente d'économie apicole, a tenu ses assises les 17 et 18 octobre 1966 à Zurich.

Il incombait à la Fédération Suisse d'Apiculture d'organiser ce rassemblement international groupant scientifiques, praticiens, fabricants, commerçants du monde apicole. Malgré la mise à disposition de délais très limités pour l'organisation, cette dernière donna pleine satisfaction aux participants.

Si l'ampleur de ce symposium a été quelque peu réduite par suite de circonstances spéciales, absences excusées du Dr Eva Crane, Angleterre et Wilson, USA, c'est tout de même avec un réel plaisir que le président de la Fédération suisse, M. R. Bovey, a accueilli ses hôtes de France, d'Allemagne, d'Italie et de Suisse, en leur sou-

haitant une très cordiale bienvenue sur territoire helvétique.

La présidence de la commission était confiée à un représentant de la France, M. Borneck des Arsures par Arbois (Jura) qui eut également pour notre pays, d'heureuses paroles de circonstance. Au programme de travail figurait tout d'abord un rapport présenté par un Suisse, M. W. Luterbacher, membre du comité de la VDSB et inspecteur en chef des ruchers du canton de Berne sur : *L'économie apicole suisse*.

Parmi les nombreuses indications mentionnées dans cet exposé très complet, nous avons noté que notre apiculture suisse est en constante régression tant au point de vue du nombre des colonies que de celui du nombre des apiculteurs. Actuellement, il est de 266 000 colonies et de 25 800 apiculteurs, représentant dans l'espace de 25 ans, une régression d'environ 22 % pour le nombre des colonies et de 30 % pour le nombre des apiculteurs.

Après une analyse des différentes causes de cette situation dont la principale consiste bel et bien en une dégradation de l'apiculture n'assurant plus pour différents motifs un revenu normal, ce rapport insiste sur la nécessité de remonter le courant. L'instruction est certainement en Suisse comme ailleurs du reste, un moyen efficace de remédier à la situation. Les écoles, les écoles d'agriculture à disposition du peuple des campagnes, la formation des conseillers apicoles, les cours divers organisés par les associations apicoles, sont susceptibles d'améliorer dans une notable mesure la situation.

Le miel, cette denrée noble, doit être présenté avantageusement au consommateur toujours plus exigeant. Ce dernier, astreint à payer en Suisse un prix relativement élevé exige aussi du sérieux dans la qualité, la propreté, la présentation du produit. Actuellement, le producteur a des obligations qu'il ne peut plus éluder et certaines méthodes de travail sont définitivement périmées.

L'étude des races les mieux adaptées aux diverses régions du pays, l'élevage des reines et les stations de fécondation font aussi partie d'un travail important d'observations indispensables à la bonne marche de notre apiculture suisse. Travail complet, précis, qui valut à son auteur de vifs remerciements de tous les participants.

En second lieu, un rapport sur l'économie apicole mondiale concernant la rentabilité de la production, de la commercialisation, de la publicité était prévu au programme. Son auteur était le président de la commission, M. Borneck, France.

Les renseignements reçus de différents pays, sont très divers, mais on assiste un peu partout depuis une quinzaine d'années environ à une rentabilité insuffisante de la profession. Si en Allemagne Fédérale et en Suisse, les prix paraissent être adaptés dans une certaine mesure, dans d'autres pays, en France et en Italie par exemple, ce n'est pas le cas.

France. La demande en miel est réduite et se manifeste comme ailleurs du reste dans les milieux aisés. On compte que le 48 % de la population française ne consomme pas de miel. Dans une proportion d'environ 14 %, les consommateurs s'approvisionnent directement chez le producteur, et dans une de 20 % seulement, chez le négociant. Dans ces conditions, il n'est pas surprenant qu'une adaptation des prix soit difficile à obtenir. On envisage de faire mieux connaître la valeur du miel par la publicité et une autre forme quelconque de réclame adéquate, le public devant être éduqué.

Le miel d'importation payera en outre une taxe de 10 cts par kg, taxe perçue par l'Etat sur l'emballage et à utiliser à des fins de propagande pour le miel indigène plus spécialement. Il est aussi question d'un comité interprofessionnel pour le miel au sein du Marché Commun.

On cherche donc en France à améliorer le marché du miel par différents moyens mis à disposition ou à créer, travail qui serait simplifié par une discipline à observer dans les rangs des producteurs, discipline qui hélas fait défaut. Sans organisation bien comprise, il est difficile d'obtenir des résultats tangibles et une propagande bien établie s'avère de plus en plus nécessaire. Producteurs et négociants doivent donc unir leurs efforts afin d'obtenir une réduction des quantités de miel échappant au circuit commercial.

Italie. L'Italien consomme peu de miel, 150 gr par habitant. On éprouve un certain scepticisme à l'égard de la propagande et de l'aide éventuelle par les autorités pour l'application d'une taxe d'entrée par l'Etat comme en France. L'Italie peut mettre à disposition environ 7000 tonnes de miel par année.

Allemagne. C'est par un travail de propagande bien comprise et par la soumission à une certaine discipline que le miel indigène s'écoule à des prix normaux. La consommation du miel en Allemagne fédérale est très importante ce qui a pour effet de faciliter l'écoulement du miel indigène. On partage aussi la manière de travailler en France par la formation d'un comité interprofessionnel du miel au sein du Marché Commun.

Norvège. La situation est normale et ce résultat paraît être attribuable à une propagande bien organisée.

Suisse. Indépendamment des indications fournies dans le rapport de M. Luterbacher, on fait remarquer qu'une taxe de 3 cts par kg est perçue du producteur pour la propagande, par l'Office de contrôle du miel de la SAR.

Une large discussion fut utilisée au cours de la présentation de ces différentes situations si variées d'un pays à l'autre. Il faut reconnaître que la tâche n'est pas facile, les conditions de travail, de production, de consommation, de commercialisation offrant des différences très grandes d'un pays à l'autre. Le but à atteindre qui con-

siste à développer l'apiculture mondiale en lui assurant une rentabilité normale propre à chaque pays ne pourra l'être qu'au prix d'efforts toujours renouvelés et de mutuelle compréhension. La commission espère pouvoir obtenir un certain résultat à l'aide d'un nouveau questionnaire simplifié qui sera remis à toutes les organisations des pays d'Apimondia.

Des renseignements plus concrets font actuellement encore défaut et une planification propre à chacun des pays s'impose. Le miel d'Argentine estimé à une production moyenne de 50 kilos par colonie, restera toujours à un prix inférieur à celui produit par la France qui indique une moyenne de 13 kilos et la Suisse une de 7 kilos. Le maintien des cours dans les pays tels que l'Allemagne et la Suisse pose aussi un problème à résoudre.

Chaque pays doit être à même de dominer la situation par des moyens appropriés tout en maintenant un contact permanent avec Apimondia qui pourra dans la mesure des possibilités prêter son concours.

En troisième lieu, un travail de M. Wilson (USA) sur la circulation mondiale du miel et sur le *Codex Alimentarius* « le Miel », était également prévu au programme.

Une réglementation mondiale pour le terme de « Miel » a déjà fait couler beaucoup d'encre et en fera encore couler, chaque pays envisageant un peu à sa manière l'appellation du produit.

Les Américains n'admettent pas le terme de *miellat* dans le « Codex ». Les motifs à l'appui paraissent caduques et l'on se heurte à des interprétations bien spéciales. La commission admet par contre cette appellation dans le « Codex », mais rejette les termes de *miel souillé* qui ne sont pas adéquats ainsi que *miel de doute*. Au reste, la rédaction française du « Codex Alimentarius » laisse à désirer et la commission est chargée de revoir la chose.

La teneur en eau du miel donne aussi naissance à d'intéressantes discussions. C'est ainsi que le 23 % paraît trop élevé, cette teneur ne devrait être acceptée que pour le miel de bruyère et le 20 % peut être considéré comme étant normal pour la plupart des miels. *Le filtrage* représente aussi un facteur de valeur dans la présentation du produit plus spécialement.

Il y aurait encore beaucoup à dire sur la circulation mondiale du miel et sur le « Codex » qui revêt une grande importance au point de vue du négoce. Toutes les discussions furent empreintes d'un excellent esprit de cordialité, de mutuelle compréhension. Ces contacts directs entre personnes étrangères mais unies par les liens d'une même profession sont nécessaires parce que bénéfiques pour chacun.

Désireuse d'offrir une alternance au travail assidu de la commission, la Fédération Suisse d'Apiculture avait convié ses hôtes à la visite de la firme Meier à Künten Argovie, où l'apiculteur trouve

tout ce qui est nécessaire à sa profession. L'accueil fut parfait, le coup d'œil agréable et si l'entreprise comparée à l'envergure atteinte des exploitations de nos collègues français, allemands, italiens est restée à l'échelon de notre petit pays, elle a tout de même vivement intéressé les participants, tous sensibles à l'attention de la Maison Meier.

A Bâle, les établissements Geigy avaient autorisé la visite d'un des centres de recherches de la grande firme. On sait déjà que cette dernière fabrique le « Folbex » utilisé dans la lutte contre l'acariose des abeilles.

Dans ce véritable « monde » représenté par les établissements Geigy, la recherche de produits antiparasitaires non toxiques pour les abeilles, est très poussée et, c'est avec un réel intérêt que chacun a pu constater le soin présidant à cet important travail de recherches. Le lunch généreusement offert par les établissements et l'accueil très cordial des dirigeants de la Maison, laissent à chacun un très agréable souvenir.

A Pratteln, une visite au Centre de conditionnement du miel et de l'huile des Coopératives était également prévue. L'heure tardive ne permit que la visite du conditionnement de l'huile, visite très instructive, la section du miel ayant regrettamment déjà terminé le travail.

Enfin à Sisseln, sur le Rhin, un excellent repas offert par la Société des fabricants d'articles apicoles mit fin au symposium.

Ces deux journées, où travail et récréation ont harmonieusement alterné, laissent à tous les participants un bon souvenir. Que tous ceux qui d'une manière ou d'une autre ont contribué à la réussite de ces journées, soient ici encore une nouvelle fois sincèrement remerciés.

G. Matthey.



CONSEILS AUX DÉBUTANTS

pour novembre 1966

Le paradoxe continue. Cette première quinzaine d'octobre a été carrément estivale, les plus hautes températures du siècle pour la saison ayant été signalées un peu partout. Et nous qui disions qu'il serait trop tard en octobre pour compléter les provisions... Maints retardataires auront eu un léger sourire à notre égard en maniant